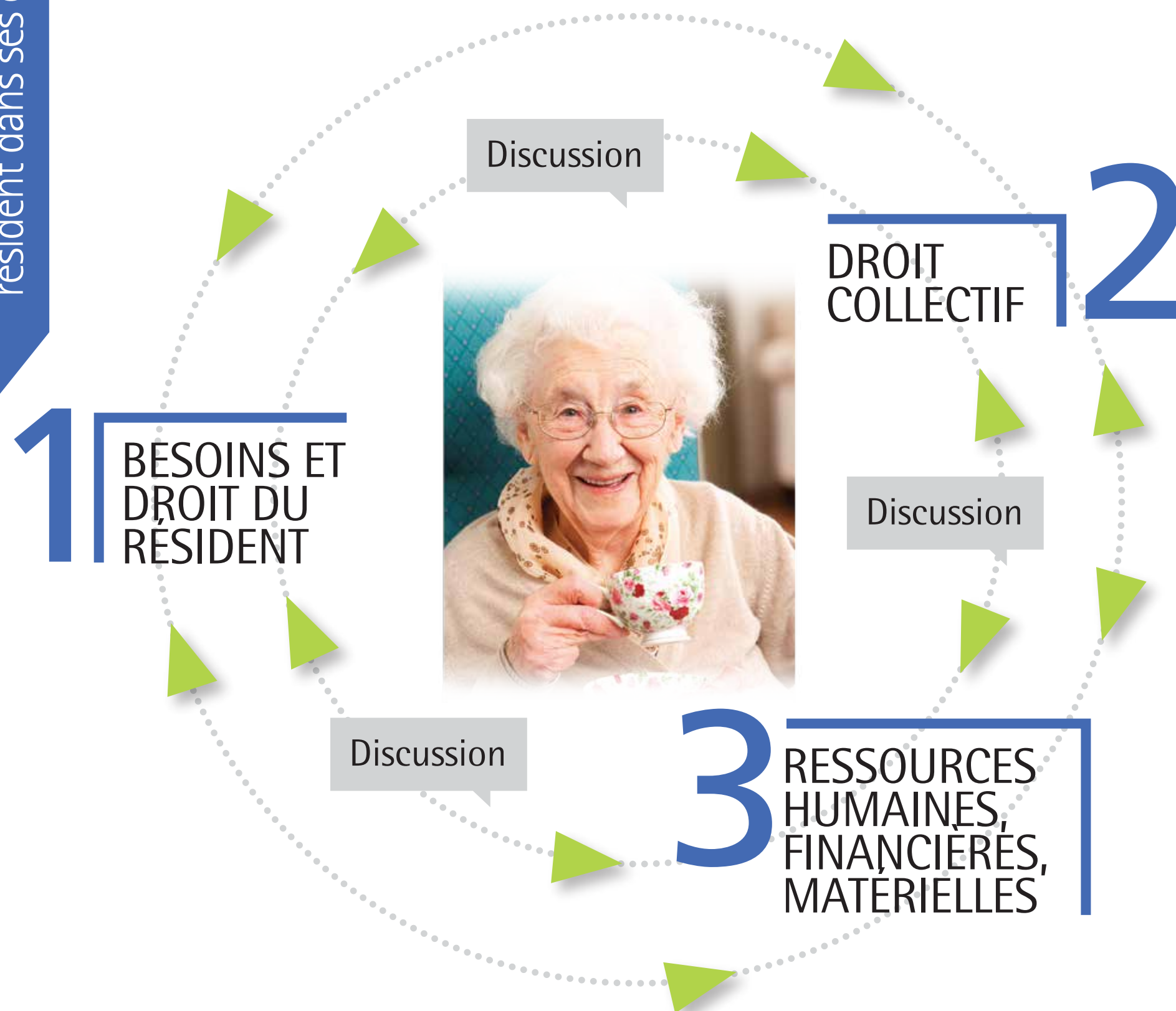


POUR UN MILIEU DE VIE RESPECTUEUX DE CHACUN

Outil visant à supporter
le concept milieu de vie
et à accompagner le
résident dans ses choix



LES ÉTAPES DE LA PRISE DE DÉCISION

- 1** Le résident a le droit d'exprimer ses choix et de comprendre les impacts positifs et négatifs de ses choix sur lui et sa santé.
- 2** Ce choix du résident doit respecter les autres résidents qui vivent dans l'établissement ainsi que la santé et la sécurité des résidents, des intervenants et des visiteurs.
- 3** La Résidence a des ressources limitées mais les intervenants demeurent souples, réceptifs et créatifs afin de trouver une solution en partenariat avec le résident ou ses proches. Comme intervenant, je demeure ouvert aux demandes afin de trouver une solution.